

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Éthiopie, BP: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321
Courriel: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ
520^{ème} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE
29 JUIN 2015

PSC/PR/BR.(DXX)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 520^{ème} réunion tenue le 29 juin 2015, a suivi une communication de la Commission sur la consolidation de la démocratie, les élections et les amendements constitutionnels et leur impact sur la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique.

Le Conseil a félicité les États membres qui ont organisé avec succès des élections nationales, aussi bien en 2014 que pendant la première moitié de 2015. Le Conseil a exhorté ces pays à préserver et à consolider leurs acquis démocratiques, et ceux qui n'ont pas encore organisé des élections à s'assurer que ces scrutins sont tenus conformément aux pratiques qui engendrent des élections libres, régulières et transparentes.

Le Conseil a noté que nombre d'États membres font encore face à des défis et à des lacunes en termes de gouvernance et de démocratie, qui continuent d'être au centre des causes profondes de la plupart des situations de conflit et de crise sur le continent.

Le Conseil a exprimé sa profonde préoccupation face à l'évolution de la situation au Burundi, en particulier la décision prise par les autorités burundaises de tenir des élections législatives et communales, le 29 juin 2015, au mépris total de l'appel lancé par l'UA et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) en vue du report des élections. Le Conseil a également exprimé sa préoccupation face à la situation humanitaire aiguë générée par la crise actuelle. À cet égard, le Conseil a rappelé le communiqué adopté par le Sommet extraordinaire de la CAE tenue à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, le 31 mai 2015, et le communiqué PSC/PR/COMM.2(DXV) adopté lors de sa 515^{ème} réunion tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, le 13 juin 2015, qui offrent un cadre approprié pour une solution durable à la crise actuelle. Le Conseil a, en outre, rappelé le communiqué publié, le 26 juin 2015, par l'Équipe conjointe internationale de Facilitation sur le Burundi, composée de la CAE, de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), de l'UA et des Nations unies, ainsi que le communiqué de la Présidente de la Commission en date du 28 juin 2015.

Le Conseil a réitéré sa détermination à prendre toutes les mesures nécessaires contre tous les acteurs burundais dont les actions perpétuent la violence et entravent la recherche d'une solution politique à la crise.

Le Conseil a également noté, avec une profonde préoccupation, la détérioration de la situation dans le Royaume du Lesotho, en particulier l'assassinat de l'ancien Commandant des Forces de défense du Lesotho, le Général de corps d'armée Maaparankoe Mahao. À cet égard, le Conseil a salué les efforts déployés par la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en vue de trouver d'urgence une solution politique aux défis auxquels ce pays est confronté. Le Conseil a souligné la nécessité pour la SADC et l'UA de maintenir une interaction continue avec les parties prenantes du Lesotho. À cet égard, le Conseil a appelé les acteurs politiques à traduire en justice les responsables de l'assassinat du Général de corps d'armée Mahao. Le Conseil a, en outre, appelé les acteurs politiques au Lesotho à régler leurs différends politiques par le dialogue, et a souligné la nécessité de relever de manière globale les défis structurels politiques et sécuritaires sous-jacents, y

compris à travers la mise en œuvre de réformes constitutionnelles et du secteur de la sécurité.

Le Conseil a, par ailleurs, appelé les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier tous les instruments existants de l'UA relatifs à la démocratie, aux élections et à la gouvernance, ainsi qu'à les intégrer dans leurs législations nationales.

Le Conseil a félicité la Commission pour ses efforts continus visant à assurer une plus grande synergie, coopération et collaboration entre l'Architecture de gouvernance en Afrique (AGA) et l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), et a appelé à l'intensification de ces efforts.

Le Conseil a convenu de rester saisi de la question.